



ADMINISTRATION
1545 Chevroux

Greffe municipal + Contrôle des habitants
Tél. 026 667 10 05
Fax 026 667 24 21
E-mail admin@chevroux.ch
www.chevroux.ch

Bourse communale + Bureau du port
Tél. 026 667 10 11
Fax 026 667 24 21
E-mail bourse@chevroux.ch
port@chevroux.ch

AU CONSEIL GENERAL
DE CHEVROUX
Madame Véronique Gut Lacôte
Présidente
Chemin Lacustre 15
1545 Chevroux

Chevroux, le 7 septembre 2021

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 08 / 2021

Octroi à la Municipalité d'une compétence financière municipale Législature 2021 - 2026

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Actuellement, la Municipalité bénéficie d'une autorisation pour engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles d'un montant de CHF 30'000.00 par cas.

MOTIVATION

De ce fait, nous proposons au Conseil général, conformément à l'article 11 du règlement sur la comptabilité des communes, de renouveler son autorisation pour un montant de CHF 30'000.00 par cas.

Nous vous assurons que l'exécutif ne fera pas un usage abusif de cette autorisation et le Conseil sera renseigné, le cas échéant, sur son application.

DURÉE

La Municipalité estime judicieux d'adopter cet arrêté pour la durée de la législature 2021 – 2026 et jusqu'à la première séance du Conseil général de la législature suivante.

J..

CONCLUSIONS

LE CONSEIL GENERAL DE CHEVROUX,

- vu le préavis municipal n° 08 / 2021 relatif à l'octroi à la Municipalité d'une compétence financière ;
- ouï le rapport de la commission,

DÉCIDE :

- d'accorder à la Municipalité la compétence financière de CHF 30'000.00, par cas, ceci pour la législature 2021 - 2026 et jusqu'à la première séance du Conseil général de la législature suivante.

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Charles-Edouard Bonny



La Secrétaire a. i. :

Claire-Lise Cruchet